

3 Requérant-e-s d'asile en Suisse

Contenu

Les élèves abordent les raisons de l'asile, le nombre de requérant-e-s d'asile et l'accord de Dublin.

Objectives

- Les élèves connaissent au moins un argument pour et contre la procédure de Dublin.
- Les élèves peuvent énumérer différentes raisons du nombre de requérant-e-s d'asile et peuvent décrire l'évolution.

Condition requise

- Matériel didactique: « [Principes de base de la migration](#) »

Durée

45 minutes + 30 minutes approfondissement

Matériel

- FT « Requérant-e-s d'asile en Suisse »
- FT « Requérant-e-s d'asile en Europe / dans le monde »
- FT « Accord de Dublin »



Ne ratez aucun matériel didactique:

Inscrivez-vous à [la newsletter d'easyvote-school](#) et ne ratez aucun matériel didactique. Vous trouverez tous les matériels didactiques sur easyvote.ch/fr/school.



Déroulement

Durée	Contenu	Forme sociale	Matériel
5'	<p>Entrée en matière</p> <p>Les élèves choisissent dans une liste : Pour quelles raisons accorderaient-ils l'asile ?</p> <p>En principe, « la Suisse accorde l'asile (permis B) si le/la requérant-e d'asile est persécuté-e dans son pays d'origine en raison par exemple de sa nationalité, de sa religion ou de ses opinions politiques. »</p> <p>Les raisons suivantes s'appliquent dans la liste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Persécution pour cause de religion • Persécution pour cause d'appartenance à un groupe politique en particulier <p>Guerre : Les personnes ne reçoivent l'asile que si elles sont persécutées de manière ciblée (p.ex. en raison d'actes politiques, religieux ou sexuels). Cependant, même si ces personnes ne sont pas personnellement persécutées dans une zone de guerre, la Suisse ne peut pas les renvoyer. Ces personnes bénéficient d'une admission provisoire.</p>	Travail à deux	– FT « Re- quérant-e-s d'asile en Suisse »
5'	Discussion	Session plénière	
10'	<p>Requérant-e-s d'asile en Suisse</p> <p>Les élèves remplissent le diagramme vide et discutent des raisons qui expliquent l'augmentation du nombre de réfugié-e-s en 2015.</p>	Travail à deux	– FT « Re- quérant-e-s d'asile en Suisse »
5'	<p>Discussion en classe.</p> <p>Solution : Les causes de l'augmentation du nombre de réfugié-e-s en 2015 sont nombreuses et complexes. Les conflits armés, l'instabilité politique, le manque de perspectives, la répression étatique ou les catastrophes naturelles sont quelques-unes de ces causes. Les raisons ne peuvent pas être résumées ici.</p>	Session plénière	
10'	<p>Requérant-e-s d'asile en Europe / dans le monde</p> <p>Les élèves comparent les deux diagrammes et expliquent les différences.</p>	Travail en groupe	– FT « Re- quérant-e-s d'asile en Europe / dans le monde »
5'	Les élèves lisent le texte sur la situation des réfugié-e-s dans le monde.	Travail en groupe	
5'	Ils classent la situation en Europe dans la situation mondiale.	Session plénière	
30'	<p>Approfondissement : Accord de Dublin</p> <p>Les élèves lisent la FT sur l'accord de Dublin. Il est possible d'organiser un débat avec deux groupes. Chaque groupe a 30 minutes pour récolter plus d'informations.</p> <p>Puis, il est possible d'organiser un Polittalk light.</p>	Travail en groupe	– FT « Accord de Dublin » – Matériel « Polittalk light »

Base statistique

- Eurostat 2020: [Asylum and first time asylum applicants by citizenship, age and sex annual aggregated data](#)
- SEM 2020: [Statistique en matière d'asile 2019](#)
- UNHCR 2020: [Statistical Yearbook – Figures at a Glance](#)



Requérant-e-s d'asile en Suisse

Qu'est-ce qu'un-e requérant-e d'asile / réfugié-e ?

« Les requérant-e-s d'asile sont des personnes qui se réfugient dans un autre pays. Si elles se réfugient en Suisse, elles peuvent y déposer une demande d'asile. En Suisse, elle est accordée pour certaines raisons. »

Discutez à deux : Dans quels cas accorderiez-vous l'asile à quelqu'un en Suisse et pourquoi ?

- Catastrophes environnementales telles que des inondations, tremblements de terre
- Guerre
- Torture
- Persécution pour cause de religion
- Persécution pour cause d'homosexualité
- Persécution pour cause d'appartenance à un groupe politique en particulier
- Chômage
- Famine

Autres exercices

- Utilise les chiffres suivants et reporte-les sur le diagramme
- Quand les chiffres étaient-ils au plus haut ? Quelles sont les causes possibles de la fuite ?
- Supplément : Comparez les chiffres avec le graphique au dos. Que remarquez-vous ?

Année Demandes d'asile

2019	14 269	2014	23 765	2009	16 005
2018	15 255	2013	21 465	2008	16 606
2017	18 088	2012	28 631	2007	10 844
2016	27 207	2011	22 551	2006	11 173
2015	39 523	2010	15 567	2005	20 795

Nombre de demandes d'asile en Suisse par année.



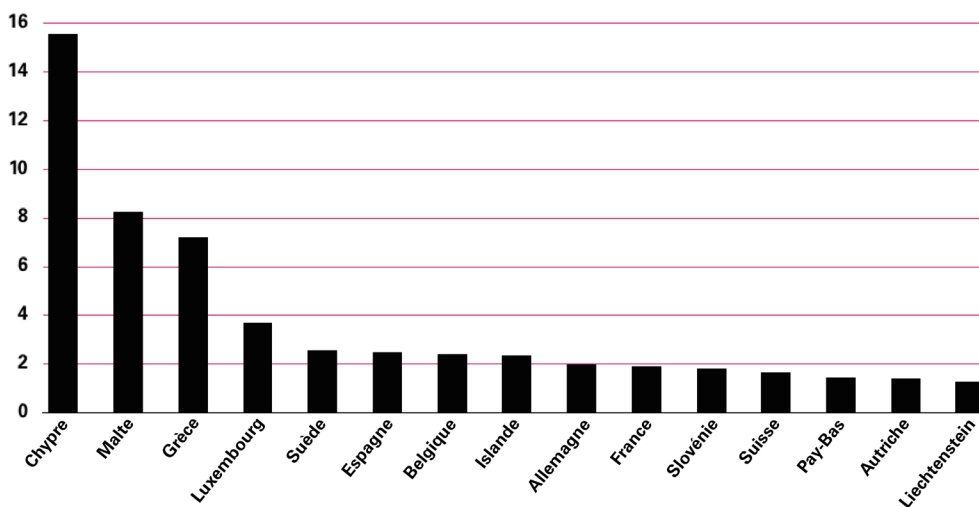
(Source: Secrétariat d'État aux migrations)



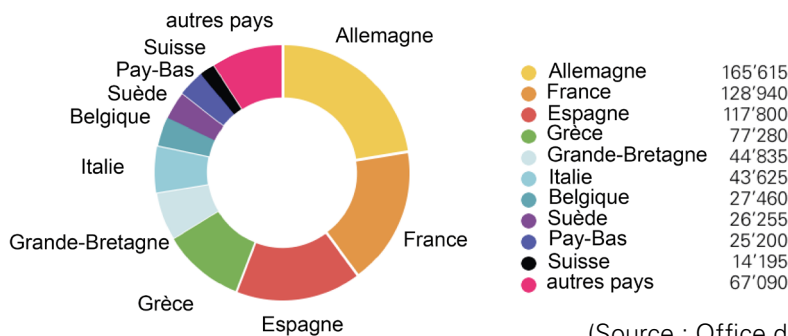
Requérant-e-s d'asile en Europe / dans le monde

Exercice

- Comparez les deux graphiques « Nombre de demandes d'asile pour 1'000 habitant-e-s » et « demandes d'asile dans les États européens en chiffres absolus ». Pourquoi y a-t-il des différences dans les chiffres ?
- Lis le texte ci-dessous. Discute de la relation entre les demandes d'asile en Europe et le nombre de réfugié-e-s dans le monde.



Graphique : Nombre de demandes d'asile pour 1'000 habitant-e-s en 2019 (Top 15)



Graphique : Demandes d'asile dans les États européens en 2019 en chiffres absolus.

(Source : Office de la statistique de l'Union européenne)

Les réfugié-e-s dans le monde

Selon le Secrétariat des Nations unies pour l'économie et le social, il y avait en 2019 dans le monde 272 millions de migrant-e-s. Les migrant-e-s sont des personnes qui ne souhaitent plus vivre dans le pays dans lequel elles sont nées. En 2000, il y avait 173 millions de migrant-e-s.

En outre, plus de 41,3 millions de personnes sont considérées comme déplacées à l'intérieur de leur pays. Ces personnes ont dû quitter leur foyer à cause de la guerre ou de catastrophes naturelles mais n'ont dans leur fuite pas traversé de frontières nationales.

Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), plus de 10% des migrant-e-s sont des réfugié-e-s ou des requérant-e-s d'asile (29,4 millions de personnes). La plupart des réfugié-e-s et requérant-e-s d'asile vivent aujourd'hui en Turquie (3,7 millions), dans les Territoires palestiniens occupés (1,6 million), au Pakistan (1,4 million), en Uganda (1,2 million), au Soudan (1,2 million) et en Allemagne (1,1 million).

Dans l'ensemble, l'UNHCR estime qu'en 2019, il y avait environ 71 millions de réfugié-e-s et requérant-e-s d'asile – plus que jamais.

Les causes de la fuite varient. Les principales raisons sont la guerre, la pauvreté, les catastrophes environnementales et la discrimination. La discrimination englobe, par exemple, le fait de ne pas être libre de donner son avis ou de vivre sa religion ou sa sexualité.

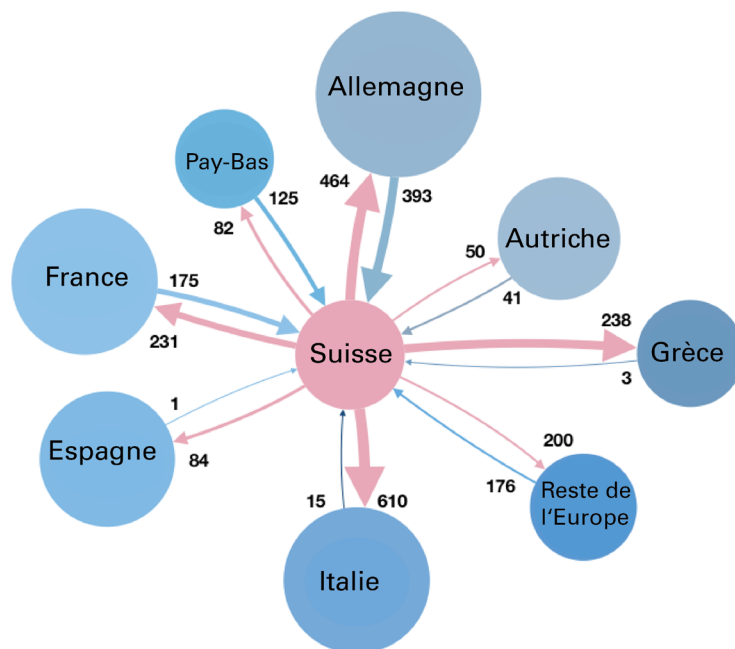


Accord de Dublin

Situation de départ

La Suisse a ratifié l'accord de Dublin. Cet accord est un contrat entre les États membres de l'UE, la Suisse, la Norvège et le Liechtenstein. Il règle la collaboration des États en matière d'asile.

L'accord de Dublin prévoit que le pays responsable de la procédure d'asile est celui dans lequel le/la requérant-e d'asile a déposé sa première demande d'asile. Il n'est pas possible de demander l'asile dans un second État de Dublin. Si, par exemple, une personne demande l'asile en Suisse, la Suisse contrôle dans la base de données commune si la personne a déjà déposé une demande auprès d'un autre État de Dublin. Si la personne n'a pas déposé d'autre demande, la Suisse est responsable de la procédure d'asile. Si la personne a déjà déposé une demande dans un autre État membre, c'est cet autre État qui est responsable de la procédure d'asile.



(Source: Office statistique de l'union européenne Eurostat)

Graphique : Les flèches indiquent le nombre de réfugié-e-s qui ont été renvoyés de Suisse vers un autre pays en 2019. Les flèches montrent aussi combien de réfugié-e-s en provenance d'autres pays la Suisse a accueillis.

Partisan-e-s

L'accord de Dublin est plus efficace que l'ancien système. Une demande ne doit être traitée qu'une fois. De plus, il garantit que la demande est effectivement examinée. Les réfugié-e-s ne peuvent donc pas simplement être expulsés vers un autre pays.

Critiques

Les États ayant des frontières extérieures reçoivent plus de demandes d'asile que les pays enclavés. Ils sont donc souvent surchargés pour faire face aux réfugié-e-s. De plus, les réfugié-e-s tentent de rejoindre le nord illégalement.